

## Tribune

### « ESS : le secteur privé ne sauvera pas ce que l'État abandonne »

Tandis que le gouvernement communique sur la Conférence des financeurs de l'ESS, les acteurs de terrain, eux, font face à une réalité bien différente : coupes budgétaires, raréfaction des subventions, désengagement croissant de l'État et des collectivités.

Dans un contexte de forte contrainte budgétaire, il est certes nécessaire de maîtriser la dépense publique et de bon sens de mobiliser la générosité, l'épargne privée et l'investissement solidaire pour contribuer au financement des projets d'intérêt général et d'utilité sociale. Mais croire que ces financements peuvent se substituer à l'engagement public relève du mirage.

Les structures de l'économie sociale et solidaire reposent sur des modèles économiques hybrides, mêlant revenus d'activité, subventions publiques, dons et financements solidaires. Cette complémentarité fait leur force... mais aussi leur fragilité. Car sans engagement public stable, l'effet de levier sur le financement privé s'effondre.

Il faut bien sûr renforcer les outils dédiés au financement de l'ESS – garanties publiques sur fonds propres, accès facilité au crédit – mais cela ne suffira pas à compenser un retrait de l'État et des collectivités.

Ce que l'État retire d'une main, aucun investisseur, aussi engagé soit-il, ne pourra le compenser de l'autre. Une baisse des financements publics crée ainsi un cercle vicieux, entraînant inévitablement une baisse de l'impact des fonds privés.

Partout sur le territoire, les signaux d'alerte se multiplient. Derrière ces arbitrages à court terme, c'est un affaiblissement structurel d'un secteur qui crée de la valeur sociale, territoriale et économique. Et qui, en agissant en amont, permet aussi d'éviter des coûts lourds pour la collectivité.

Moins d'insertion professionnelle pour les chômeurs de longue durée, moins d'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes, moins de médiation ou d'accompagnement des jeunes en décrochage : c'est plus de précarité demain, et plus de dépenses sociales pour tout un pays.

En fragilisant les modèles économiques des associations, fondations et entreprises sociales, ce désengagement affaiblit aussi la capacité d'intervention des financeurs solidaires. Ces derniers doivent rendre des comptes à de nombreux épargnants qui ont fait le choix d'une épargne utile — via l'épargne salariale solidaire, les livrets de partage, l'assurance-vie ou l'actionnariat citoyen. Leur demande est claire : pouvoir contribuer, avec leur argent, à une économie porteuse de sens, au service de l'humain et du territoire.

Dans les villes comme en zones rurales, les acteurs de l'ESS expérimentent de nouveaux projets, participent à la transition et assurent des missions essentielles là où les services publics ont depuis longtemps déserté : insertion professionnelle, réemploi solidaire, services à domicile, inclusion

numérique, mobilité rurale... Les citoyens ne s'y trompent pas : ils savent que cette économie n'est pas une économie d'assistanat, mais une économie qui répare, qui construit, qui innove et qui investit dans l'humain.

Il est plus que temps que nos décideurs publics le comprennent aussi. Soutenir l'ESS n'est pas une dépense, c'est un investissement dans notre avenir commun. Ce n'est pas une option mais une nécessité absolue pour notre société.

## **Signataires :**

- Thierry Sibieude, Président de FAIR, le collectif de la finance à impact social
- Benoît Hamon, Président d'ESS France
- Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif
- Marion Lelouvier, Présidente du Centre Français des Fonds et Fondations
- Caroline Neyron, Directrice générale du Mouvement Impact France
- Bastien Sibille, Président de l'opération Milliard
- Nicolas Mottis, Président du conseil scientifique de FAIR, Professeur à l'Ecole polytechnique
- Eliana de Abreu, Directrice générale du Crédit Mutuel Asset Management
- Céline Scordia, Secrétaire générale de la NEF
- Laurence Moret, Secrétaire générale de la Fondation Crédit Coopératif
- Nicolas Heeren, Gérant de la SIDI
- Brigitte Monsou, Secrétaire générale d'Oikocredit France
- Charles Le Gac de Lansalut, Président de Soliko